

COMMUNIQUÉ

VALLOUREC

CONTRAT DE LIQUIDITE

Boulogne-Billancourt, le 15 janvier 2007 - VALLOUREC, société anonyme au capital de 212 047 480 euros, dont le siège social est situé 130 rue de Silly à Boulogne-Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552 142 200, a confié la mise en oeuvre d'un contrat de liquidité à CREDIT AGRICOLE CHEUVREUX, société anonyme au capital de 39 239 819 euros, dont le siège social est situé 9, quai du Président Paul Doumer - 92400 Courbevoie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 788 108 223, agissant en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.

Ce contrat de liquidité prend effet le 15 janvier 2007 et va jusqu'à soit la prochaine assemblée générale de VALLOUREC (prévue le 6 juin 2007) dans le cas d'une demande de renouvellement du programme de rachat de Titres, auquel cas un avenant devra être signé, soit le 30 novembre 2007 dans le cas où le programme de rachat de Titres ne serait pas renouvelé par l'assemblée générale.

Ce contrat de liquidité est conforme à la Charte de Déontologie de l'Association française des entreprises d'investissement (l'AFEI) approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 22 mars 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, 45 millions d'euros ont été affectés au compte de liquidité.

Il a été convenu que VALLOUREC effectuerait, à la signature du contrat, un premier apport de 20 millions d'euros et que 2 tranches successives de 12,5 millions d'euros pourraient être apportées après accord de VALLOUREC et sous réserve que les apports précédents aient été épuisés.